

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE



CONTENANT

*Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés
Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, substitutions
mutations, achats ou autrement.*



On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES LES
PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRÉS

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un ARMORIAL
représentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises
dans cette édition.

TOME NEUVIÈME.



A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

MDCCC LXVI

1866

tion en forme de Chartres, du mois de Mai 1752, enregistrées au Parlement le 15 Juillet 1756, & le 20 Août de la même année en la Chambre des Comptes de Paris, & Membre des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts des villes de Lyon & d'Angers, à épousé, le 25 Octobre 1759, *Elisabeth-Françoise le Sage*, baptisée, le 1^{er} Janvier 1730, en l'Eglise de Saint-Sulpice à Paris, fille de *Réné-André le Sage*, dont le père, *Alain-René le Sage*, étoit alors Avocat au Parlement, & de *Marie-Françoise Ricard*, son épouse, suivant l'acte de leur mariage, du 10 Octobre 1726, à Saint-Sulpice de Paris. Ils eurent :

1. ANNE-HENRI-CHARLES-PROSPER-AMBROISE, né le 25 Août 1760, baptisé à Angers, paroisse de St.-Michel-de-la-Pallue. Il a eu pour parrain Monsieur de Longueil de Maisons, Chevalier de Saint-Louis, attaché à la Maison de Monseigneur le Duc d'Orléans ;
2. ANNE - LOUIS - MARIE - FRANÇOIS, né le 10 Décembre 1763, aussi baptisé à Angers en la paroisse de Saint-Maurice ; il a eu pour parrain le Marquis de Beauvau, Chevalier de Saint-Louis, cousin du Prince de ce nom ;
3. ANNE-CLAUDE-XAINTES, né le 5, & baptisé dans la même ville le 6 Mai 1766, paroisse de Saint-Laud ;
4. MARIE-ANNE-ELISABETH-LOUISE, née le 27 Janvier 1762 ;
5. Et ELISABETH-THÉRÈSE-AIMÉE, né le 2 Janvier 1763. Elles ont été aussi baptisées toutes deux à Angers, la 1^{re} le 30 Janvier 1762, et la 2^e le 4 Janvier 1763.

Son fils aîné GOISLARD & l'aîné des mâles en descendant, sont appelés en quatrième degré à la substitution du *Marquisat de Ville-ray* au Perche, par testament du 14 Juillet 1742, de *Denis de Riants*, ancien Officier de Gendarmerie, Brigadier des Armées du Roi, y décédé, le 26 Avril 1744 ; la consistance de ladite Terre déclarée au Bureau de Contrôles de Rémalard, le 26 Mai 1745, & ledit testament lu & publié au Bailliage Royal de Belesme, le 3 Juin suivant, & inscrit au Sommier du Bureau des insinuations & Contrôles de ladite ville, à la diligence de Messire Guy-François de la Porte, institué en ladite substitution au 1^{er} degré ; au 2^e degré sont institués les aînés de mâles en mâles de Messire Guillon de Menethou ; au 3^e degré les aînés de mâles en mâles du Comte de Maridor ; & pour le 4^e degré il y est dit, & au cas que M.

Tome IX.

le Comte de Maridor de Saint-Ouen mourut sans enfans mâles, ladite substitution appartiendra au fils de M. GOISLARD, Conseiller au Parlement, & à l'aîné de ses enfans mâles tant que ladite substitution pourra avoir lieu, à condition de porter mon nom & mes armes.

Les armes de la Famille de GOISLARD, fixées par le Juge d'armes, & insérées dans l'*Armorial de France*, sont : *d'azur, à 3 roses d'or, 2 & 1.* Supports : 2 *griffons*. Pour légende surmontant l'écu : *ÆSTRÆA ET PLACIDAS, SPARGIT ACERBA ROSAS.* (Généalogie, dressée sur les titres.)

GOMBERT, Famille ancienne de Provence, dont on trouve le nom dans plusieurs Chartes de l'Evêché de Marseille & de l'Abbaye de Saint-Victor.

GUILLAUME GOMBERT fut présent à l'acte passé, dans le XII^e siècle, entre l'Evêque de Marseille & les habitans de la même Ville.

PIERRE GOMBERT possédoit à peu près, vers le même tems, tout un quartier du terroir de la même Ville, & la Maison qu'il y habitoit porte encore aujourd'hui le nom de *Château-Gombert*.

BALDOUIN GOMBERT étoit premier Syndic en 1236, & par plusieurs actes qu'il passa, & qu'on conserve encore à l'Hôtel-de-Ville de Marseille, il paroît que ses pères étoient originaires d'Espagne.

I. PIERRE DE GOMBERT, petit-fils de BALDOUIN, fut Procureur-Général du Roi CHARLES II d'Anjou, Comte de Provence. Il acquit une portion de la Terre de Dromont & de la Vallée en 1305. Il a, dans l'acte qui fut passé à cette occasion, la qualité de *Miles*, qui prouve incontestablement sa noblesse. En 1309, il fit l'acquisition des Terres de Briançon, d'Authon, de Saint-Geniès & de quelques portions de la Terre de Dromont. Il mourut en 1311. Il eut pour fils & héritier :

II. JACQUES DE GOMBERT, Seigneur de Dromont & de la Vallée, qui transigea avec les Frères-Prêcheurs de la Ville de Sisteron, au sujet de quelques arrérages de pension, par acte du 9 Février 1385. Il fut confirmé dans la possession que lui & ses prédécesseurs avoient sur les aides & nivelage de Sisteron, par Lettres-Patentes de la Reine MARIE, du 17 Septembre 1389. Ce droit a été supprimé depuis l'établissement des Greniers à sel. Il testa le 1^{er} Septembre 1394, & avoit fait hom-

Y

mage de ses Terres au Comte de Provence, le 9 Mars 1351. De lui naquirent :

1. AMIEL, Seigneur en partie de Dromont & de Bellaffaire, mort sans postérité ;
2. GAUFRED, qui suit ;
3. Et CLAIRE, mariée à *Hardic Laidet*, Seigneur de Dromont.

III. GAUFRED DE GOMBERT épousa, 1^o le 4 Février 1392, noble *Agnès de Soneto* ; & 2^o le 25 Janvier 1397, noble *Bérengère*, fille de *Guigues*, de la ville d'Embrun, laquelle testa le 9 Juillet 1409, en faveur de ses deux fils : JEAN & JACQUES, & fit un legs à son mari.

IV. JEAN DE GOMBERT, Seigneur de Dromont, Saint-Geniès & autres lieux, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Verdaches*, rapportée ci-après.

V. ANTOINE DE GOMBERT, Seigneur de Dromont & de la Vallée, s'allia dans la Famille de *Damian*, & testa en 1498 en faveur de

VI. JEAN DE GOMBERT, II^e du nom, qui épousa, par contrat du 17 Octobre 1492, *Anne d'Urre*, des Seigneurs d'*Espires* en Dauphiné. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS, qui suit ;
2. ANNE, femme, dès l'an 1508, de noble *Antoine de Monier*, Seigneur en partie de Melun, & de Thoard ;
3. Et MARTHE, qui eut pour mari *André de Baudon*, Seigneur en partie de Riez & de Saint-Julien.

VII. LOUIS DE GOMBERT, Seigneur de Dromont & de la Vallée, épousa, le 18 Février 1540, *Honorade de Laugier*, dont :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARC, auteur d'une branche éteinte.

VIII. ANTOINE DE GOMBERT, II^e du nom, Seigneur de Dromont & de Saint-Geniès, épousa *Lucrèce de Villeneuve*, fille d'*Antoine*, Baron des Arcs, & de *Marguerite de Mathieu-du-Revest*, dont :

IX. MARC DE GOMBERT, Seigneur de Saint-Geniès, marié, en 1611, à *Hélione de Blacas*, de laquelle vinrent :

1. SCIPION, qui suit ;
2. Et un autre fils, reçu Chevalier de Malte en 1651.

X. SCIPION DE GOMBERT, Seigneur de Saint-Geniès, s'allia, le 13 Février 1648, à *Madeleine de Coriolis-Espinouse*, & en eut :

XI. JEAN-HENRI DE GOMBERT, Seigneur de Saint-Geniès, marié dans la Maison de *Vesc*, des Seigneurs de Comps en Dauphiné, dont des enfans, entr'autres :

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE GOMBERT, qui a épousé *Marie-Marthe de Grimaldi*, sœur de *Charles de Grimaldi-Cagnes*, Evêque de Rodez, & fille d'*Honoré*, III^e du nom, & de *Marguerite-Roffeline de Villeneuve*.

BRANCHE

des Seigneurs de VERDACHES.

V. BERTRAND DE GOMBERT, second fils de JEAN, I^{er} du nom, Seigneur de Dromont, épousa Demoiselle *Delphine*, laquelle étant veuve de lui, fut tutrice de ses quatre fils, VINCENT, FRANÇOIS, qui suit ; JEAN & ROBERT, & transigea avec le Sieur Arnaud, le 9 Juillet 1489.

VI. FRANÇOIS DE GOMBERT testa le 24 Janvier 1529. Il avoit épousé *Marguerite de Castelan*, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de Verdaches, & Maître-d'Hôtel du Roi. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et MADELEINE, mariée dans la Maison de *Fabre de Baumes*.

VII. FRANÇOIS DE GOMBERT, II^e du nom, Seigneur de Verdaches, rendit hommage de cette Terre le 2 Juillet 1565, & testa le 4 Novembre 1573. Il avoit épousé, en 1552, *Catherine de Sclafanati*, fille de *Sixte*, Gentilhomme Milanois, & de *Claudine de St.-Germain*, & nièce d'un Cardinal. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui suit ;
2. 3. & 4. GASPARD, BLAISE & CLAUDE, auteurs de trois branches éteintes ;
5. Et JEANNE, qui a épousé, le 8 Avril 1570, *Antoine de Chaylan*, II^e du nom, Seigneur de Moriès, &c., dont postérité. Voyez CHAYLAN.

VIII. PIERRE DE GOMBERT, Seigneur en partie de Verdaches, rendit hommage de la portion qu'il avoit à cette Terre, le 4 Janvier 1598. Il fut Juge-Royal de la ville de Sifstéron, & épousa, le 30 Avril 1587, *Marguerite Bertrand*, dont :

IX. JEAN DE GOMBERT, Seigneur de Verdaches, qui testa le 26 Avril 1637, en faveur de *Claire de Chaix*, qu'il avoit épousée à Aix le 6 Janvier 1619. Il fit légataires ses deux fils :

FRANÇOIS, dont on ignore la destinée ;

Et JOSEPH, qui fuit.

X. JOSEPH DE GOMBERT prêta hommage de la portion qu'il avoit à la Terre de Verdaches, le 2 Janvier 1673, & testa le 17 Février 1715. Il avoit épousé, le 9 Août 1654, *Susanne Marquis*, & en eut:

XI. BLAISE-JOSEPH DE GOMBERT, marié, par contrat du 19 Août 1691, à *Thérèse Civet*, dont entr'autres enfans:

1. JEAN-PIERRE, qui fuit;
2. Et JOSEPH-LAURENT, qui a fait ses preuves de noblesse pour être reçu au nombre des Chanoines de Saint-Victor-lès-Marseille.

XII. JEAN-PIERRE DE GOMBERT, Seigneur en partie de Verdaches, est veuf de *N... de Soucheron*, dont il a des enfans. (*Hist. héroïq. de la Noblesse de Provence*, tom. I, pag. 500 & suiv.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or; aux 2 & 3 de gueules, à la tour donjonnée de 3 pièces d'or, le donjon du milieu supérieur.

* GOMBERVAUX, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1657, enregistrées au Parlement le 17 Janvier 1660, & en la Chambre des Comptes le 6 Septembre 1675.

GOMER (DE), Famille noble & ancienne de Picardie. Dans l'*Histoire de Normandie* par Duchesne, p. 188 & 189, il est fait mention de *N... DE GOMER*, au nombre des Seigneurs Normans qui se trouvèrent à la conquête de l'Angleterre, par *GUILLAUME-le-Conquérant*, en 1066. Après la page 564 de la même Histoire, on trouve compris *Eudes de GOMER*, à la page 43 du Catalogue des Seigneurs renommés en Normandie, depuis *GUILLAUME-le-Conquérant*, jusqu'en l'an 1212, sous *PHILIPPE-AUGUSTE*. Le premier, depuis lequel la filiation soit suivie, est

I. LOUIS DE GOMER, Seigneur de Gomer en Bas-Maine. Il eut de sa femme, qu'on ne connoît point:

1. ARTUS, qui fuit;
2. ENVERS, Capitaine de 50 lances du Gouvernement de Charles d'Amboise, tué, en 1460, à l'affaut de l'Etoile en Bourgogne. Il s'étoit marié près de Penthièvre, & n'eut qu'une fille;
3. Et LOUIS, dit *Loifel de Balagny*, Seigneur de Balagny, près de Marloupe, &c., Capitaine de 500 Arbalétriers, sous la charge

dudit Charles d'Amboise. Il défendit Beauvais, & en foutint le siège pendant 28 jours, contre les Bourguignons en 1472. Il est parlé de lui dans l'*Histoire de Louis XI*. On lit dans le *Supplément de l'histoire de Beauvoisis*, p. 144, que le même LOUIS DE GOMER, Seigneur de Balagny, foutint le siège des Bourguignons avant l'arrivée du secours. Il se maria au Comté de Clermont en Beauvoisis.

II. ARTUS DE GOMER eut cinq fils, savoir:

1. GUY, Seigneur de Tonnay-Charente & la Gachâtre, près de Saintes, homme d'armes sous Charles d'Amboise. Il se maria en Saintonge, & eut un fils, mort sans hoirs; & une fille, mariée en Auvergne;
2. CHARLES, qui fuit;
3. JEAN, lequel se maria près de Bar-sur-Aube, & n'eut que des filles;
4. BLAISE, Seigneur de Crépy, marié aussi près de Bar-sur-Aube, sans laisser d'enfans;
5. Et NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Cuignières en Beauvoisis, mentionné dans un acte du 12 Janvier 1475, & dans un autre de 1490, qui regardent les Terres de Friville & de Fresneville en Picardie. Il se maria en Vimeu, canton de cette Province, & n'ayant point d'enfans, donna la Terre de Cuignières à CHRISTOPHE DE GOMER, son neveu, par contrat de mariage.

III. CHARLES DE GOMER, Seigneur du Breuil en Brie, Artonges, le Ménil, la Ville-aux-Bois, les Orgerieux, Poutrincourt, Arrest & de plusieurs autres Terres en Vimeu, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Enseigne de la Compagnie de M. le Comte de Brienne. Il épousa *Jacqueline de Dompierre*, près d'Abbeville, de laquelle il eut:

1. PIERRE, qui fuit;
2. CHRISTOPHE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après. (M. le Chevalier DE GOMER a l'extrait de deux hommages faits au Roi en 1503, pour les Terres du Breuil en Brie & d'Artonges, l'un par PIERRE, & l'autre par CHRISTOPHE DE GOMER, qui y sont qualifiés d'*Ecuyers*, se disant tous deux héritiers de CHARLES DE GOMER, leur père. Ces hommages se trouvent à la Chambre des Comptes à Paris, au premier registre des hommages de Champagne;)
3. & 4. ARTUS & JEAN.

IV. PIERRE DE GOMER, Ecuyer, épousa *Isabeau de la Motte*, de la Maison de *Montigny* en Picardie, & fut la tige de la branche de *MM. de Gomer de Luzancy*, dont il y a eu 2 ou 3 Chevaliers de Malte, reçus en 1530,